



PROCÈS-VERBAL

Assemblée spéciale du conseil de quartier de la Cité-Universitaire,
tenue le mercredi 3 avril 2024 à 18 h 45
Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin
895, avenue Myrand, Québec

Étaient présent(e)s :

Mathieu Trépanier	Président
Amélie-Elsa Ferland-Raymond	Vice-présidente
Sophie Dallaire	Secrétaire
Bernard Paré	Trésorier
Rita Giguère	Administratrice
Pierre Martin	Administrateur
Kauryne Nolla	Administratrice

Étaient également présent(e)s :

Hélène St-Pierre	Conseillère, service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district électoral Saint-Louis-Sillery
David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
Marie Papillon	Secrétaire de soutien

Étaient absents (es) :

Justine Bourgeois-Dallaire	Administratrice
Julie Lavoie	Administratrice
Charles Madet	Administrateur
Alex Tremblay Lamarche	Administrateur

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, sept citoyens assistent à la rencontre.

Quorum

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

Mathieu Trépanier souhaite la bienvenue aux membres et citoyens présents et ouvre l'assemblée à 18 h 50.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des modifications sont apportées à l'ordre du jour :

- Point 4 est modifié pour « Adoption des procès-verbaux du 22 février 2024 et du 6 mars 2024 »
- Point 6 : Programme de sécurité routière
- Point 7 : Lever de l'assemblée

Sur une proposition de Sophie Dallaire, appuyée par Rita Giguère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3. Rapport annuel et états financiers

Les membres du conseil de quartier ont pris connaissance du rapport annuel et des états financiers.

Sur une proposition de Rita Giguère, appuyée par Pierre Martin, il est résolu d'accepter le rapport annuel et les états financiers tels que présentés.

4. Adoption des procès-verbaux du 22 février 2024 et du 6 mars 2024

Le procès-verbal du 22 février 2024 est jugé conforme. Une modification au procès-verbal du 6 mars 2024 est proposée pour représenter plus fidèlement les propos de Maude Mercier-Larouche (point 5 du procès-verbal). Sur une proposition de Bernard Paré, appuyée par Rita Giguère, il est résolu d'accepter le procès-verbal du 22 février 2024 tel que présenté et celui du 6 mars 2024 avec la modification proposée.

5. Paiement des frais de secrétariat

Sur une proposition de Mathieu Trépanier, appuyée par Amélie-Elsa Ferland-Raymond, il est résolu de payer le montant prévu à Marie Papillon pour la rédaction du PV de la réunion du 22 février 2024.

6. Programme sécurité routière

Le comité a terminé ses travaux. En voici le résumé :

Le 23 juin prochain, 569 items seront distribués lors de la fête de quartier qui aura lieu au Parc Myrand. De ces items, 6 ensembles de lumières stroboscopiques pour vélo et 19 autres types de lumières seront tirés en prix de présence. Les autres produits, réflecteurs (environ 450) et bandes réfléchissantes (environ 100), seront distribués gratuitement.

De plus, le service de police a été sollicité pour sa participation lors de cette fête. Des policiers seront présents et animeront un jeu questionnaire sur la sécurité routière.

Sur une proposition de Sophie Dallaire, appuyée par Rita Giguère, il est résolu :

Que le Conseil de quartier de la Cité universitaire mandate Bernard Paré, membre du Comité sur la sécurité routière, pour acheter du matériel de visibilité identifié par ce dernier (bandeaux lumineux et lumières) pour une valeur de 3000\$. Le matériel sera distribué lors de la fête de quartier sur la rue Myrand le 23 juin 2024.

Dans le cas où du matériel ne serait pas entièrement distribué lors de la fête du 23 juin, d'autres distributions se feront lors d'événements subséquents.

11. Lever de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19 h 05.